# Informations générales

Email de contact : pascale.lelu@loir-et-cher.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 18 octobre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Agglopolys

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : CA de Blois ‘’Agglopolys’’, SIREN : 200030385, nature : CA
* nom : Centre-Val de Loire, SIREN : 24, nature : region
* préfet

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* PLH
* PLUI
* Projet alimentaire territorial
* SCOT
* Plan régional de prévention et de gestion des déchets
* volet économie circulaire
* volet plan régional d’action en faveur de l’economie circulaire
* programme ACTEE
* Plan paysage
* Plan biodiversité
* Trame verte et bleue

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Contrat objectif territorial ADEME
* Convention ANRU
* Convention globale CAF
* ORT
* OPAH
* contrat régional de solidarité territoriale
* OPAH RU

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Cités éducatives
* Conseillers numériques France services
* France services
* Petits villes de demain
* Programme réussite éducative
* France Mobile
* Cités de l’emploi
* France Très-Haut débit

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Accueillir des entreprises pour permettre le développement du territoire:accompagnement des transitions énergétiques, écologiques et numériques,accompagner les initiatives des entreprises en faveur de la transition écologique (mode de déplacements collectifs ou décarbonés, réduction des déchets, mutualisation de locaux d’activité, de parkings et de services, sobriété et autonomie énergétique, économie de foncier mobilisé, échange de matériels et de prestations, démocratie en entreprise, espaces aménagés propices à la qualité de vie en entreprise et à la biodiversité…), délégation CR pour l’octroi d’aides en faveur des TPE, action de mise à disposition en foncier pour l’extension ou l’installation d’entreprises en programmant la création d’une nouvelle zone d’activité, politiques publiques diversifiées au côté de ses communes membres.,promouvoir les démarches d’Écologie Industrielle Territoriale,renforcer l’installation sur son territoire des jeunes diplômés de l’antenne universitaire ou de l’INSA
* Faciliter la transition énergétique,soutien massif aux opérations de réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics et des immeubles d’habitation et de développement de la production d’énergies renouvelables, projets des communes soutenus, diversification des sources d’énergie, réflexion sur la création d’une filière hydrogène afin d’assurer des débouchés aux industries locales.., s .
* Faire de la résilience une démarche positive, prise en gestion des digues de Loire réalisation d’un Plan d’Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) commun sera l’un des futurs grands chantiers,qualité de l’eau, développement d’un réseau maillé, la protection des zones de captage et le contrôle des composants chimiques issus de l’activité agricole. Cela concerne aussi les eaux de rivière en veillant à la préservation des étiages pour garantir la biodiversité. Cela concerne enfin les eaux rejetées par les systèmes d’assainissement y compris en temps de pluie grâce à une politique de gestion intégrée des eaux pluviales, enjeu de la biodiversitéactions de sauvegarde de la biodiversité en encourageant une agriculture et une alimentation durable protectrice de la biodiversité à travers le projet alimentaire territorial, en s’inscrivant dans le label Territoire engagé pour le Nature porté par la Région, valoriser les grands sites naturels, gestion des déchets doivent répondre au double objectif de réduction de la production de déchets en favorisant le réemploi avant collecte et la valorisation des déchets collectés réemploi en travaillant avec les acteurs de l’économie sociale et solidaire.collecte séparative des bio-déchets déjà expérimentée, valorisation des déchets des professionnels du secteur du bâtiment, équipe progressivement ses déchetteries d’espaces consacrés au réemploi,valorisation énergétique contre l’enfouissement, en matière de mobilité adaptation du réseau routier aux modes actifs auto partage..autonomie alimentaire filières locales .
* Accompagner les plus fragiles, politique de l’autonomie, en faveur du maintien à domicile et du bien vieillir des habitants du territoire, structuration des différents parcours de vie,lutte contre l’isolement,prévention de la perte d’autonomie, accompagnement des aidants, formation aux numériques pour les personnes fragiles, formation initiale et continue au numérique, désertification médicale.,
* Attractivité du territoire et tourisme, les châteaux, Loire à vélo,le tourisme de proximité respectueux de la nature…

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Sensibilisation et animation de la transition
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 60

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 230

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* nom : SM du Pays des Châteaux, SIREN : 254103237, nature : SMO
* nom : Centre-Val de Loire, SIREN : 24, nature : region
* nom : CA de Blois ‘’Agglopolys’’, SIREN : 200030385, nature : CA
* Préfecture

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* Chambres consulaires, organismes emploi et formation, entreprisesindustrielles et agricoles, associations, BTP,

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 57.82M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €